



EPE - Algérie Télécom - Spa
NIF : 00021600180833713010

Adresse : Cité administrative route nationale de REGGANE N°06 - Adrar

**DIRECTION OPÉRATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS D'ADRAR
SOUS-DIRECTION FONCTIONS SUPPORT
DÉPARTEMENT ACHATS ET LOGISTIQUE**

AVIS DE CONSULTATION NATIONALE

N°36/AT/DOT01/SDFS/DAL/ACHAT/2025

Un avis de consultation nationale est lancé pour **la réalisation des systèmes de détection d'incendie au niveau des sites rattachés à la DOT Adrar**

Les prestations objet du présent avis de consultation seront exécutées en lot unique (le contrat sera conclu avec un seul titulaire), et ce au niveau des sites AT ci-dessous :

N° de site AT	Désignation
Site N° 01	Bureau administratif CMP 140 Logt ADRAR
Site N° 02	Bureau administratif CMP AOULEF
Site N° 03	Bureau administratif CMP REGGANE
Site N° 04	Agence Commerciale ADRAR (Actel Adrar)
Site N° 05	Agence Commerciale AOULEF (Actel Oulef)
Site N° 06	Agence Commerciale REGGANE (Actel Reggane)
Site N° 07	Agence Commerciale Z-KOUNTA (Actel Z-Kounta)

ELIGIBILITE DES CANDIDATS :

La participation au présent avis de consultation s'adresse uniquement aux entreprises de droit algérien spécialisées dans le domaine de l'installation et maintenance des moyens mobiles d'extinctions (extincteurs), la codification du registre de commerce faisant fois est 613137

Les représentants des entreprises intéressés peuvent se présenter pour retirer le cahier des charges, **accompagnés du cachet de l'entreprise** à l'adresse ci-après :

**Direction Opérationnelle des Télécommunications d'Adrar
Sous-Direction Fonctions Support - Département Achats et Logistique
Adresse : Cité administrative route nationale de REGGANE N°06 - Adrar**

Les entreprises intéressés par le présent avis de consultation peuvent retirer le cahier des charges approprié auprès de la direction opérationnelle des télécommunications d'Adrar (structure chargée des Achats et de la Logistique), contre le paiement, auprès de **la banque BNA Agence Adrar, d'un montant de trois mille dinars algériens (3000 DA)** non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie par versement au compte bancaire : Compte en dinars N° **001002500300000135 clé 43**
Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant désigné à cet effet.

LES OFFRES DOIVENT ÊTRE COMPOSÉES :

1. D'un dossier administratif qui comprend l'original du dossier administratif en format papier, ainsi que le dossier administratif en format électronique inséré dans une enveloppe portant l'indication sur la référence et l'objet de l'avis de consultation et la mention dossier administratif
2. D'une offre technique qui comprend l'original de l'offre technique en format papier, ainsi que l'offre Technique en format électronique insérée dans une enveloppe portant l'indication sur la référence et l'objet de l'avis de consultation et la mention offre technique
3. D'une offre financière qui comprend l'original de l'offre financière en format papier ainsi que l'offre financière en format électronique insérée dans une enveloppe portant l'indication sur la référence et l'objet de l'avis de consultation et la mention offre financière

Les deux offres, technique et financière et le dossier administratif, accompagnés des pièces réglementaires citées dans le cahier des charges doivent parvenir à l'adresse ci-dessus indiquée, sous enveloppe principale anonyme ne portant que la mention suivante :

AVIS DE CONSULTATION NATIONALE

N°36/AT/DOT01/SDFS/DAL/ACHAT/2025

Réalisation des systèmes de détection incendie au niveau des sites rattachés à la DOT

**Adresse : Direction Opérationnelle des télécommunications cité administrative Tililane Adrar
« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »**

La durée accordée pour la préparation des offres est de **quinze (15) jours calendaires** à partir de la première date de parution du présent avis de consultation nationale dans le site web: www.safqatic.dz, à **14h00**.

La date et heure limites de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de préparation des offres de **08h00** à **14h00**.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à **14h00** à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **180 jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.